



Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

2114 - Actions décentralisées

Partenariat avec la Région de Vidzeme (Lettonie) - Attribution de subventions

Rapport n° CP/2012/463

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation le soutien financier du Département à deux projets menés dans le cadre du programme de coopération 2012 avec la Région de Vidzeme (Lettonie) : un projet de coopération touristique et la poursuite du projet d'échange d'expériences en matière de randonnée, initié en 2010.

Le Conseil Général est engagé dans un partenariat de coopération décentralisée avec la Région de Vidzeme, depuis avril 2005.

L'accord de coopération vient d'être renouvelé pour 3 années supplémentaires (2012-2014) autour de 3 axes principaux :

- des échanges d'expériences en matière de développement local durable (tourisme, coopération transfrontalière, protection de l'environnement..., etc),
- la promotion réciproque des territoires dans les domaines du développement économique, de la culture et du tourisme,
- le soutien aux associations et établissements scolaires bas-rhinois et lettons souhaitant développer des échanges.

Les grandes lignes de coopération pour 2012 avaient été validées lors de la réunion de la Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée du 23 janvier 2012. Deux demandes de subventions sont soumises à votre approbation dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation 2012.

Ces actions répondent aux priorités stratégiques suivantes :

- la promotion de l'Alsace et du Bas-Rhin,
- la contribution à la construction européenne.

Coopération ADT67-Vidzeme en matière touristique

En 2012, l'Agence de développement touristique du Bas-Rhin est impliquée dans le partenariat avec la Lettonie dans le cadre de deux projets : la promotion de l'Alsace à Riga, autour de l'exposition Ungerer, et l'échange d'expériences en matière de randonnée. Afin de couvrir les frais engagés, elle sollicite une subvention de 1320 €.

Projet d'échange d'expériences en matière de randonnée

Le projet, initié en 2010, se développera autour de deux actions : l'accueil par nos partenaires lettons, en juillet 2012, d'une délégation technique du Club Vosgien pour une formation-action sur le balisage et l'accueil d'une délégation lettone dans le Bas-Rhin, pour un stage de formation de 2 semaines en septembre.

En ce qui concerne la délégation du Club Vosgien en Lettonie, qui formera, en juillet prochain les partenaires locaux à la technique du balisage, les frais d'accueil sur place (hébergement, restauration et transport) seront pris en charge majoritairement par les partenaires lettons. Une subvention d'un montant de 1 800 € est sollicitée par la Fédération du Club Vosgien pour la prise en charge des frais de transport et du matériel prévu pour le balisage de quatre sentiers.

Ces deux demandes de subvention ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, pour les montants demandés, lors de sa réunion du 11 juin 2012.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24550	65-6574-041	27 900,00 €	22 900,00 €	3 120,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer, conformément au tableau annexé :

- une subvention de 1 320 € à l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT67) pour son projet de coopération touristique avec la Région de Vidzeme ;
- une subvention de 1 800 € à la Fédération du Club Vosgien pour son déplacement en Lettonie en juillet 2012.

Elle approuve par ailleurs l'avenant à la convention financière et au programme d'actions 2012 avec l'ADT67 et autorise son Président à le signer.

Strasbourg, le 14/06/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL